

PROCES VERBAL du Conseil d'école

de l'école publique Intercommunale Pablo Picasso VAL D'OUST/SAINT ABRAHAM

Séance du jeudi 7 novembre 2024 18h30

Présents :

Enseignants : Mesdames Christelle GAUTHIER (directrice), Aurore VIGERY (adjointe), Karine LUCAS (adjointe), Pascale GAUGAIN (adjointe), monsieur Hervé BELTHLE (adjoint)

Parents d'élèves : Mesdames Iseult MARION (titulaire), Sonia SANTONI (titulaire), Clélia ANTOINE (titulaire), Margot SELIGOUR (titulaire), monsieur Thomas LE METAYER (titulaire)

SIVU : Madame Alexandra LE NINAN (membre du SIVU)

Excusées : Mesdames Nathalie GEFFROY (présidente du SIVU), Aurélie HERVE (suppléante), Céline LE MELLE (adjointe) et Typhaine PEDRONO (ATSEM) et Laurence GUYOT (ATSEM)

Ordre du jour :

1. Résultat des élections et présentation des membres du Conseil d'école
2. Bilan de la rentrée 2024
3. Présentation et vote du règlement intérieur
4. Présentation du projet d'école
5. Sécurité et sureté à l'école
6. Projets de l'année scolaire 2024/2025
7. Point sur les travaux réalisés, en cours et à réaliser
8. Questions diverses

1) Résultat des élections et présentation des membres du Conseil d'école

- Les élections ont eu lieu le **vendredi 11 octobre 2024** uniquement par correspondance : **105 parents votants pour 158 inscrits**, ont voté, soit **un taux de participation de 66,46%**. (66 % en 2023)

Merci aux familles pour cette participation.

- **5 places** étaient à pourvoir, la liste des parents comptait 6 noms, donc il y a **5 parents titulaires élus et 1 suppléant :**

SANTONI Sonia CE1 et CM1 (titulaire)

LE METAYER Thomas CE1 (titulaire)

MARION Iseult PS et CP (titulaire)

SELIGOUR Margot GS (titulaire)

ANTOINE Clélia CE1 (titulaire)

HERVE Aurélie GS et CM1 (suppléante)

Rôle du conseil d'école : il est élu pour un an et se réunit au moins une fois par trimestre. Il peut être amené à traiter les questions suivantes : le règlement intérieur, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants, les conditions de bonne intégration des enfants handicapés, le projet d'école ...

- Même questionnement que pour l'année en cours : Pour l'année scolaire prochaine, la question se pose sur **les modalités de vote**. Cette année déjà, on nous a proposé un vote dématérialisé électronique. Il y a des avantages et des inconvénients, moins de papier, plus simple pour voter et à dépouiller, mais payant. Avis demandé aux membres du conseil d'école. Les membres se demandent si cela favorisera un nombre plus important de votants et s'interrogent sur le coût des différentes modalités. Finalement, les membres du Conseil d'Ecole souhaitent rester sur les modalités actuelles : **le vote par correspondance**.

2) Bilan de la rentrée 2024

Enseignants : l'équipe enseignante est composée comme telle :

BELTHLE Hervé CM2

GAUGAIN Pascale (lundi , jeudi et vendredi) et **JUMELAIS Laure** (mardi) CE2/CM1

GAUTHIER Christelle et **LE MELLE C Céline** (tous les jeudis) CP/CE1

LUCAS Karine MS/GS

VIGERY Aurore TPS/PS

ATSEM : **Laurence Guyot** en classe de TPS/PS et **Typhaine Pedrono** en classe de MS/GS.

AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) : **Christelle Lelièvre** 18h sur l'école pour l'instant.

- L'école compte **105 élèves** inscrits :

Classe	Effectif	Détail des effectifs	Arrivées
TPS/PS	25	10 TPS / 15 PS	Parmi les 10 TPS, certains feront leur rentrée en cours d'année
MS / GS	19	11 MS / 8 GS	+ 1 arrivée en MS (janvier)
CP/CE1	23	13 CP / 10 CE1	
CE2/CM1	22	7 CE2 / 15 CM1	+ 1 CE2 en cours d'année
CM2	16	16 CM2	

Quelques TPS sont présents depuis la rentrée, certains feront leur rentrée en janvier et d'autres après les vacances de printemps.

Les effectifs sont légèrement en hausse, **mais ne suffisent pas pour être sereins** à la rentrée prochaine car 16 CM2 sont susceptibles de partir au collège, il faut d'autres inscriptions afin de préserver la 5^{ème} classe.

Beaucoup d'élèves de maternelle sont des aînés ce qui présage d'autres arrivées...

Cependant on sollicite les familles d'ores et déjà à inscrire leur enfant né en 2022 ou en 2023 dès maintenant afin d'obtenir une prévision d'effectifs la plus proche de la réalité et à ne pas attendre la fin de l'année scolaire. Le calcul des effectifs se fait en novembre et les décisions de fermeture ou d'ouverture de classe se prennent dès le début de l'année civile.

Calcul des effectifs de l'année 2025/2026 : Au 07/11/2024

Montée pédagogique : 89 élèves, les réajustements de la directrice permettent d'entrer manuellement les élèves (nouvelles arrivées en cours d'année prévues, maintiens, futurs TPS, ...). On peut prévoir un effectif similaire à celui de cette année scolaire.

Naissances en 2022 et en 2023 sur les communes du Val d'Oust et de Saint Abraham :

2022 : 22 naissances et 2023 : 27 naissances.

- ➔ Organisation des **portes ouvertes pour les nouvelles familles** : le **vendredi 28 février 2024 de 16h30 à 19h**

- Les élèves viennent de différentes communes :

82 élèves provenant des communes du SIVU (Val d'Oust et St Abraham)	VAL D'OUST	74 élèves (49 de la Chapelle-Caro, 8 de Quily et 17 du Roc Saint André)
	SAINT ABRAHAM	8 élèves
23 élèves provenant de communes hors SIVU	MONTERTELOT	6 élèves
	LIZIO	8 élèves
	MONTERREIN	5 élèves
	CARO	1 élève
	PLOËRMEL	2 élèves
	PLEUCADEUC	1 élève

3) **Présentation et vote du règlement intérieur**

- Les membres du Conseil de l'école prennent connaissance des modifications du **règlement de l'école**.

Lecture des paragraphes modifiés (accueil des élèves en classe le matin). Les modifications du Règlement Intérieur sont votées à l'unanimité par le Conseil d'Ecole.

Le règlement et les chartes ne seront pas distribués aux familles, mais consultables sur le site internet de l'école via un lien qui sera donné. Après consultation, les familles retourneront le coupon réponse signé.

4) Rappel du projet d'école

Le projet d'école a été élaboré lors de l'année scolaire 2021/2022 et a été voté jusqu'en 2025.

Rappel des enjeux retenus :

1. **La liberté en cultivant le sens des équités** : former de futurs citoyens autonomes et responsables.
2. **La fraternité en partageant les belles expériences** : développer une culture partagée sur le territoire.

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire, un 3^{ème} enjeu a été ajouté l'an passé :

Lutte contre le harcèlement : favoriser le bien-être de tous à l'école.

- **Harcèlement scolaire** : Le protocole pHARe présenté l'année dernière a été ajouté au projet d'école. Mise en place dans les écoles de la méthode des préoccupations partagées.

Nous n'avons pas eu à la mettre en place l'an passé, nous n'avons pas eu de situation de harcèlement décelée.

Aujourd'hui, jeudi 7 novembre, **journée nationale de la lutte contre le harcèlement scolaire**. A cet effet, les enfants des classes de CE2/CM1 et des CM2 seront invités à répondre à un questionnaire qui sera passé dans les classes entre le 7 au 15 novembre. Présentation du questionnaire.

Un prochain Projet d'école sera à rédiger en 2025 :

Voici comment se construit un projet d'école :

- 1) On analyse l'école, son environnement et ses élèves.
- 2) On choisit les points à améliorer et à renforcer.
- 3) On définit des objectifs, des priorités pour l'école et on les adapte à chaque cycle en fonction des axes et des objectifs mis en avant au niveau du territoire, de l'académie et au niveau national.
- 4) On retient les actions qui permettront d'atteindre ces objectifs.

On réfléchira ensemble aux priorités que l'on veut mettre en avant dans le prochain Projet d'école.

5) Sécurité et sureté à l'école

Sécurité : Un exercice incendie d'évacuation a été organisé le 19 septembre 2024. Tout s'est bien déroulé. Aucun enfant n'a paniqué, tout le monde s'est rendu dans le calme au point de rassemblement. Un autre sera réalisé avant les vacances de Noël.

Sureté : Un exercice intrusion (se cacher) a été organisé le 17 octobre 2024.

On retiendra qu'un signal sonore mieux adapté est nécessaire. Cela fait partie des demandes faites au SIVU dans le cadre du PPMS. Lecture des prérogatives liées aux alarmes nécessaires au sein d'un établissement. Cet exercice a permis aussi de mettre en avant le cas où des élèves se trouveraient aux toilettes au moment du signal.

Un autre exercice devra être réalisé dans le cadre d'un confinement risques majeurs avant la fin de l'année. Questionnement : y-a-t-il un PPMS pour les temps périscolaires, et des exercices organisés ? Mme Le Ninan va se renseigner auprès des services périscolaires.

6) Projets de l'année scolaire 2024/2025

- Toutes les classes iront au **cinéma** ce premier trimestre (et ce 3 fois dans l'année) :

Vendredi 22 novembre matin pour les cycles 1 film : *Capelito fait son cinéma*

Jeudi 14 novembre après-midi pour les cycles 2 film : *Nina et le secret du hérisson*

Mardi 19 novembre après-midi pour les cycles 3 film : *Linda veut du poulet*

Une participation de 2€ par séance est demandée aux familles, l'amicale laïque finance le transport et une partie des entrées (environ 320€ par trimestre).

- Chaque classe bénéficiera de **2 co-interventions** dans le domaine artistique, sportif ou développement durable proposé par Ploërmel Communauté. Chaque enseignant présente les tuilages déjà en cours, finis ou qui vont démarrer d'ici peu.

TPS/PS : Tuilage L'eau dans tous ses états avec l'association Ablette dates encore non définies

Tuilage Apprendre dehors et grandir avec la nature avec Passeur de nature les mardis 01/10, 19/11, 04/02 et 04/03

MS/GS : Tuilage Activités gymniques et habileté motrice avec Arnaud de septembre à décembre
Tuilage Apprendre dehors et grandir avec la nature avec Passeur de nature les mardis 01/10, 19/11, 04/02 et 04/03

CP/CE1 : Tuilage Projet radio avec Timbre FM d'avril à mai avec visite des studios de la radio à Augan.
Tuilage Atelier Bois avec Emmanuelle Pamphile en janvier et février.

CE2/CM1 : Tuilage A quoi sert l'art à travers l'histoire avec Cécile White de janvier à mars
Tuilage Activités d'orientation avec Arnaud de septembre à novembre

CM2 : Tuilage Kinball avec Arnaud à la salle des Nouettes de décembre en février
Tuilage A quoi sert l'art à travers l'histoire avec Cécile White de janvier à mars

Toutes ces interventions et déplacements sont entièrement pris en charge par Ploërmel Communauté.

- Toutes les classes bénéficieront également **d'un spectacle proposé par Ploërmel Communauté**. Le transport est pris en charge par Ploërmel communauté et le prix du spectacle (3€ par élève) est pris en charge par l'amicale laïque.

MS/GS : **La Fabrique** à Mauron le vendredi 12 décembre après-midi.

CE2/CM1 et CM2 : **Portrait de famille** à Mauron le jeudi 16 janvier après-midi.

Pour les autres classes, les spectacles auront lieu plus tard dans l'année scolaire.

Pour chaque spectacle Aude Botorel propose un temps de médiation dans les classes pour présenter les spectacles.

- Les CP/CE1/CE2 iront à **la piscine** en avril 2025 le mardi après-midi. Les entrées sont financées par Ploërmel Communauté et le transport est financé par le SIVU. Cette année nous avons la possibilité d'amener aussi les CM1 puisqu'ils ne profitent pas d'activité nautique cette année. Les élèves seront au nombre de 46, ce ne sera possible qu'à condition d'avoir suffisamment d'adultes qui nous accompagnent. Nous incitons les parents qui le souhaitent à passer leur agrément. Les séances sont au nombre de 8, elles sont préparées en amont et chaque adulte a en charge environ 8 élèves.

Le prochain agrément piscine aura lieu à la piscine de Guer le mardi 19 novembre à 18h.

- Toutes les classes sont affiliées à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} Degré). Adhésion financée par l'amicale laïque (environ 730€). Les élèves du CP au CM2 ont participé au **cross USEP** à Elven le mardi 8 octobre 2024. Le transport (185€) est pris en charge par l'Amicale Laïque.

Les classes participeront à d'autres manifestations tout au long de l'année : Matern'athlé, rencontres de Break dance et Petit bal breton.

- Rencontre avec **Anna Fichet de la médiathèque du Val d'Oust** afin d'organiser des rencontres autour du prix des Korrigans. Ce prix des Korrigans est organisé par les conseillers pédagogiques de la circonscription de Ploërmel pour les écoles du secteur, lecture et partage autour d'une sélection de livres commune. Nous avons abandonné l'idée de nous rendre à la médiathèque du Roc Saint André, les locaux ne sont pas adaptés pour accueillir des classes. Anna Fichet vient régulièrement à l'école pour nous proposer des livres et nous partager des histoires.

- **L'Ecole Dehors**, les élèves de maternelles expérimentent pour une année supplémentaire l'école dehors, les mardis matin tous les 15 jours. C'est un concept pédagogique dans lequel l'enseignement a lieu régulièrement dans l'espace naturel et culturel proche de l'école, on favorise le développement durable, l'appropriation de l'espace extérieur, ...

- **Liaison CM2-6^{ème}** : nous avons été conviés mardi 8 octobre 2024 au collège de Malestroit dans le cadre d'un conseil Ecole Collège. Nous avons fait la connaissance du nouveau principal M. Philippe Thibault qui souhaite créer du lien entre le collège Yves Coppens et les écoles du secteur.

Une journée d'intégration des élèves de CM2 sera organisée le lundi 16 décembre 2024. Les modalités seront précisées aux familles. Le transport sera organisé et pris en charge financièrement par le collège. Il y a aussi en projet, un tournoi de handball organisé par le professeur d'EPS. Le principal souhaite aussi

rencontrer les familles des élèves de CM2 pour leur présenter la classe de 6^{ème}, le collège Yves Coppens de Malestroit. Cette rencontre aura lieu en février, après les portes ouvertes du collège qui auront lieu le 24 janvier 2025.

- **Classe découverte pour les CM2**, les 23, 24 et 25 avril 2025. M. Belthlé présente le projet aux membres du Conseil d'école, sans donner trop de précisions pour garder la surprise auprès de ses élèves. M. Belthlé nous fait remarquer l'augmentation importante des coûts pour l'hébergement.

La directrice et toute l'équipe remercient l'Amicale Laïque, Ploërmel Communauté et le SIVU pour leur participation financière aux différents projets évoqués.

7) Point sur les travaux réalisés, en cours et à réaliser

Des aménagements ont été réalisés au cours de l'été et cet automne :

- Changement de salle entre la classe des CP/CE1 et la garderie.
- Les faïences au-dessus des lavabos de maternelle.
- Réparation diverses (vélos des maternelle, chaise à souder, fixation de porte-manteaux, fixation des gouttières, réparation du grillage...)
- Mise en place d'étagères supplémentaires dans le dé et dans le placard de rangement.
- Achat et installation d'une table extérieure, de chaises en maternelle, d'une armoire dans le bureau de direction, de matériel pour la salle de motricité.

Merci au SIVU et aux services techniques de la mairie de Val d'Oust.

- Nous avons à nouveau signalé que les lampadaires sur le parvis de l'école ne fonctionnaient pas, le problème n'est toujours pas résolu depuis un an. C'est très gênant pour les parents amenant leurs enfants à la garderie dès 7h15 et pour ceux les récupérant le soir, et pour tous les usagers de l'école.
- Suite à une mauvaise odeur dans la salle de sieste, même odeur que celle remarquée dans le bureau de direction, nous avons demandé aux services techniques de vérifier le bon fonctionnement de la VMC. On a remarqué qu'elle ne se remet pas systématiquement en route après une coupure d'électricité. Il s'est avéré qu'il y a un souci. L'entreprise Roquet devait venir mardi 5 novembre, mais personne ne s'est présenté. Il semblerait que la chaudière ne fonctionne pas bien non plus, car le chauffage a été mis en marche forcée.
- Concernant la VMC et la pose envisagée d'un système de double flux à la place du simple flux installé initialement lors de la construction de l'école, madame la directrice lit le paragraphe concernant la VMC évoqué lors de la dernière réunion de comité Syndical du SIVU :

1. VMC

Madame la présidente informe le comité qu'elle n'a pas eu de réponses à ses questions adressées par mail ou par téléphone auprès de l'architecte et du cabinet Exoceth (cabinet d'étude sur l'ingénierie de l'efficacité énergétique). Une étude avait déjà été effectuée lors de l'appel d'offre du marché de la construction de l'école. Au final il n'y a pas été retenue l'option d'une double flux VMC mais seulement une VMC à simple flux car le coût était trop important.

La société ROQUET a fait une proposition pour passer d'une VMC simple flux à une double flux pour un montant de 70 000€, cela impliquerait le lancement d'un nouvel appel d'offre dans le cadre du marché public, avec un cahier des charges. Il faudrait recruter un cabinet pour se faire aider.

Il a été retenu que madame la présidente et Mr Alexandre BOSCHET s'orientent vers des professionnels pour les aiguiller dans leurs choix.

Nous sommes toujours en attente à ce jour.

8) Questions diverses

- Les ATSEM et la directrice souhaitent évoquer le nombre important et croissant des élèves fréquentant les services périscolaires et notamment la garderie le matin. Le nombre peut atteindre 40 élèves entre 8h15 et 8h50. De plus, la commune nous a demandé de prendre en charge les enfants venant en transport scolaire le matin à partir de 8h24.

- Les ATSEM et les personnes chargées du ménage souhaitent être mises en relation avec les services techniques avant que ces derniers viennent faire des travaux dans l'école, afin d'organiser leur temps de ménage pendant les vacances scolaires. Mme Le Ninan en a pris note.
- A partir du 12 novembre, un service civique rejoindra notre équipe pédagogique : **Julien CLEMANDOT**. Il a pour mission de contribuer aux activités éducatives et pédagogiques de l'école primaire et d'accompagner des actions ou projets artistiques, culturels et sportifs – Génération 2024. du 12/11/2024 au 30/06/2025.
- Mme Santoni nous lit un message d'un parent concernant la cantine : celui-ci se plaint du climat et du niveau sonore, il se pose la question sur un diagnostic acoustique, la disposition des tables et le personnel en nombre suffisant.

Les représentants des parents d'élèves proposent de solliciter une commission des affaires scolaires afin de permettre une discussion, de rencontrer les élus pour faire des propositions et trouver ensemble des solutions pour améliorer les conditions sur ce temps périscolaire.

L'équipe pédagogique souligne que des aménagements ont déjà été faits par la commune pour améliorer les conditions d'accueil : achat de chaises adaptées pour les plus jeunes, achat d'assiettes moins sonores et passage à 2 services.

La séance est levée à 20h56

Prochain conseil d'école : le 25 janvier 2025 à 18h30